

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES-EN-OISANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°06
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le lundi 29 mars à 14h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 22 mars 2021, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Clotilde CORRENOZ, Maire.

PRÉSENTS : 5

Marcel BOS, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS : 2

Didier COMELLA
 Patrick HUSTACHE

POUVOIRS : 1

Patrick HUSTACHE, pouvoir à Clotilde CORRENOZ

Stéphane VIEUX a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Examen et vote du Compte administratif 2020

Le Compte administratif 2020 est présenté par Madame Clotilde CORRENOZ, Maire.

Pour l'examen et le vote du Compte administratif 2020, Madame Clotilde CORRENOZ, Maire, ne prend pas part au vote, quitte la salle, et n'est pas comptabilisée comme « présente » pour cette délibération. Le nombre de conseillers municipaux en exercice étant 7, le quorum est fixé à 4 conseillers présents ; le nombre de conseillers présents à retenir pour la présente délibération est donc 4 ; le quorum est atteint, le Compte administratif peut être adopté.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Maire-Adjoint, prend connaissance des résultats du Compte administratif 2020 qui se présentent comme suit :

	SECTION DE FONCTIO.	SECTION D'INVEST.	TOTAL
Dépenses	69 755,11 €	42 175,27 €	111 930,38 €
Recettes	81 252,73 €	123 514,15 €	204 766,88 €
RÉSULTAT 2020	11 497,62 €	81 338,88 €	92 836,50 €
Report exercice N-1	3 931,26 €	- 7 544,49 €	-
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	15 428,88 €	73 794,39 €	89 223,27 €
Report exercice N+1 (dépenses)	0,00 €	36 138,60 €	-

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
 à une abstention (Stéphane GIRARD),
approuve le Compte administratif.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme

hoch HUSTACHE

Le Maire,

